

## Informations déclarant

---

Nom Prénom FONTAINE VIRGINIE  
Adresse mail virginie.fontaine@quai-des-entreprises.fr

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus  
Raison sociale A.S.T.I.L 62 ASSOCIATION SANTE TRAVAIL INTERENTREPRISES  
Siren 775631187  
Code NAF 86.21Z - Activité des médecins généralistes  
Adresse 430 BOULEVARD DU PARC 62231 COQUELLES

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2021  
Date de fin de la période de référence 31/12/2021  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 102

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

---

Résultat final en % 5.56  
Résultat final en nombre équivalent de salariés 1  
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 15  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35  
Nombre de points obtenus 35

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Résultat final en % 100  
Nombre de points obtenus 15

## Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 4  
Sexe des salariés sur-représentés femmes  
Nombre de points obtenus 10

## Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	60
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	60
Résultat final sur 100 points	Non calculable
Mesures de corrections prévues	-

## Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	01/03/2022
Site Internet de publication	<a href="http://www.astil62.fr">www.astil62.fr</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-